

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

**Madame Ndioro NDIAYE**

**à la quatre-vingtième session du Conseil**

**28-29 novembre 2000**

**Genève**

## QUATRE-VINGTIEME SESSION DU CONSEIL

28-29 novembre 2000  
Genève

MICEM/9/2000  
Page 1

### ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

1. C'est pour la seconde année que j'ai le privilège de m'adresser à vous, membres du Conseil de l'OIM, en ma qualité de Directeur général adjoint.
2. **Dans un premier temps**, je souhaiterais vous remercier de l'attention soutenue que vous avez portée à notre travail tout au long de l'année écoulée. Je voudrais par là-même vous rendre hommage pour votre souci constant de la bonne marche de l'OIM.
3. Je voudrais aussi remercier ici le Directeur général, Monsieur Brunson McKinley pour son esprit d'ouverture et le travail d'équipe qu'il encourage tant au niveau du siège qu'avec nos bureaux et représentations dans vos pays. Je lui réitère ma foi dans ce type de coopération.
4. **Dans un second temps**, je souhaiterais revenir sur les engagements que j'ai pris devant vous il y a un an, le 30 novembre 1999.
5. Mais auparavant je voudrais rappeler que c'est en accord complet avec le Directeur général que nous avons décidé que je m'intéresserai plus particulièrement à certains dossiers "qui nous tiennent à cœur et qui ont une importance stratégique pour l'Organisation".
6. **Premier dossier**: les problématiques du genre à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Organisation. Deux préoccupations dans ce domaine : i) la formulation de projets spécifiques pour les femmes migrantes pour faire face à la féminisation croissante des flux migratoires et ii) un meilleur équilibre dans la politique de recrutement de l'Organisation. Dans ces deux domaines des progrès substantiels ont été enregistrés.
7. C'est ainsi que 8 projets ont pu être proposés :
  - L'appui à une campagne d'information sur les trafics d'êtres humains aux Philippines,
  - La préparation d'un manuel pour les chercheurs et les praticiens des questions de trafic de migrants,

- La production d'un film vidéo pour promouvoir les retours de médecins femmes afghanes réfugiées au Pakistan,



- L'approvisionnement en fonds de démarrage d'un projet "santé et migrations" au bénéfice des femmes migrantes en Europe,
- Une contribution aux frais de distribution d'un film sur les enfants migrants abandonnés,
- Une campagne d'information visant les employeurs de domestiques femmes au Costa Rica,
- Un programme de formation pour des adolescents en attente de réinstallation dans un camp de réfugiés au Kenya,
- La mise à jour et la réimpression de la publication de l'OIM portant sur "Le trafic des femmes de République dominicaine à des fins d'exploitation sexuelle".

8. En ce qui concerne le rééquilibrage du personnel, je peux vous annoncer que le pourcentage de femme était passé, à la fin septembre 2000, à 31%.

9. Il y a cependant nécessité de convaincre toujours plus les personnes qui développent des projets au sein de l'Organisation pour qu'ils prennent en compte cette dimension. De même, je dois reconnaître qu'en ce qui concerne l'équilibrage entre hommes et femmes au sein de l'Organisation, une accélération est aussi nécessaire. La pression particulière mise sur l'équipe au niveau senior avec les "briefings" spécifiques devra se poursuivre.

10. Enfin, je me dois de vous signaler que je participe, aussi souvent que possible, aux réunions internationales consacrées aux femmes et en particulier à chaque fois qu'il est opportun d'y introduire la problématique des migrations.

11. Pour conclure sur ce dossier, je dirai qu'il y a un an, je vous demandais de m'aider en allouant des ressources sur la thématique du genre. Aujourd'hui, toujours au nom de l'équité, je vous renouvelle cet appel.

12. Second dossier : les relations avec les Nations Unies et les autres organisations internationales. Celles-ci sont essentielles tant au niveau politique et diplomatique qu'au niveau des programmes thématiques. Nos relations avec le HCR, l'ONUSIDA, l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP, etc, se sont renforcées. Il en a été de même avec les Institutions de Bretton Woods. Toujours dans le domaine financier, nous avons recherché de nouveaux partenariats et avons entrepris d'établir des relations avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Islamique de Développement (BID). Des conventions nouvelles ont pu être signées ou vont pouvoir l'être incessamment. A côté de cela, une nouveauté : nos accords de coopération anciens font l'objet d'évaluations systématiques.

13. Troisième dossier : l'intégration des pays de langue française dans l'Organisation et l'utilisation de celle-ci en tant que langue de travail.

14. Les initiatives visant à l'intégration des pays francophones ont essentiellement concerné les pays africains mais aussi certains pays francophones d'Asie et des Amériques. Des visites ont déjà été effectuées dans certains pays pour y rencontrer les autorités, examiner les problèmes migratoires

auxquels ils sont confrontés et envisager, au delà de l'adhésion recherchée, les domaines sur lesquels il est possible de construire un véritable partenariat.

15. Au niveau de l'utilisation de la langue française comme langue de travail dans l'Organisation, je note un net accroissement. Au niveau de la traduction, nous souffrons d'un manque de capacité spécifique du Français vers l'Anglais.

16. Quatrième dossier, celui du continent africain. J'affirmais que l'Afrique était une région clé pour l'OIM et que je travaillerai activement à y renforcer notre présence. C'est ce que j'ai fait à travers des visites aux pays et à l'occasion des réunions organisées par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), comme les sommets d'Alger et de Tripoli / Sirte de 1999. Les objectifs ont été multiples mais on peut dire qu'il s'agissait à chaque fois de renforcer le partenariat tant interne (nos bureaux régionaux et nationaux dans les pays africains) qu'externe, avec les gouvernements d'une part, avec les institutions sous-régionales et internationales d'autre part (en tête de celles-ci l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), ensuite la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), mais aussi les bureaux régionaux de l'UNICEF ou de la FAO avec lesquels nous développons ou envisageons de développer des programmes spécifiques). Les thématiques abordées vont du traitement des situations de post conflit avec la démobilisation et la réintégration des soldats dans la société civile jusqu'à la formation des fonctionnaires concernés par la gestion des flux migratoires en passant par la poursuite de la mise en œuvre de notre programme de retour des nationaux africains qualifiés (Programme RQAN) ou par le montage de nouveaux projets autour de la thématique "migrations et Sida".

17. Le suivi des actions avec les membres est essentiel pour garantir la pérennité de nos relations. Pour moi, il s'agissait de réagir à temps auprès des pays qui sollicitent l'OIM : réagir avec des programmes précis et concrets qui les aideront à prévenir les crises et à anticiper les retombées indésirables des mouvements migratoires. Eh bien nous l'avons fait avec la promotion d'exercices sous-régionaux comme la Conférence de Dakar en octobre 2000 où il a été possible de faire sortir, au niveau ministériel, une déclaration, dite "Déclaration de Dakar", où tous les pays de la région Ouest-africaine se sont engagés dans un dialogue sous-régional et un certain nombre d'autres dispositions concrètes comme la création d'Observatoires des migrations ou encore la mise sur pied de programmes de formation en commun et en partenariat avec les institutions sous régionales qui les fédèrent. Relevons ici que nos efforts pour améliorer nos relations avec nos partenaires ont conduit certains de nos membres à se mettre entièrement ou partiellement à jour de leurs cotisations au cours de l'année 2000.

18. Enfin, nous avons pensé qu'un effort particulier devait être fait pour mobiliser la diaspora, où qu'elle se trouve, et en particulier dans les pays développés où les personnes qualifiées acquièrent ou développent des compétences nouvelles dont devraient bénéficier, d'une manière ou d'une autre, les pays africains d'origine. C'est ce que l'on pourrait appeler la thématique "migrations et développement". C'est ainsi que nous avons lancé un programme commun avec le Centre (canadien) de Recherche pour le Développement International (CRDI) et la CEA pour mobiliser cette diaspora et forger des partenariats novateurs, notamment avec les associations représentatives de cette diaspora et les ONG. Une première réunion s'est tenue à Addis Abeba en février 2000. Elle a eu une suite à Dakar en octobre 2000 et nous sommes sur le point de créer ensemble un programme d'envergure dans ce domaine. Ce programme aura pour vocation, à terme, d'accompagner le futur RQAN que j'évoquerai un peu plus loin.

19. Comme je le prévoyais l'an dernier, ces domaines spécifiques n'ont été "ni inamovibles ni définitifs". En étroite symbiose avec le Directeur Général, j'ai eu à élargir mes domaines de préoccupations.

20. Au plan interne, j'ai suivi attentivement les exercices de préparation des propositions de budget. Ces exercices sont d'autant moins aisés que nous devons prendre en compte deux facteurs quelque peu antinomiques : d'une part l'Organisation ne peut remplir son mandat que si elle est en mesure de répondre aux besoins en matière de gestion des migrations de la communauté internationale dans son ensemble et des pays membres en particulier, ce qui nécessite une organisation solide des services de l'OIM et une capitalisation toujours plus grande des expériences passées. Cette organisation passe par la mise en place de bureaux dans les pays membres et aussi de bureaux régionaux à même d'observer les phénomènes migratoires et d'organiser les réponses adéquates. Cette dynamique "préventive" nécessite des investissements. C'est en particulier vrai dans toutes les zones du monde où des problèmes potentiels peuvent être détectés et dans les pays "en développement" où "migrations et développement" doivent être liés. Nous avons d'autre part les pays membres qui ont soit des ressources limitées soit une ferme volonté de ne pas voir augmenter leurs contributions sur l'ensemble des institutions du Système des Nations Unies et des Organisations Internationales. Avec l'équipe en charge de la construction des propositions, nous avons veillé à la cohérence des propositions élaborées tout en privilégiant les aspirations des pays membres et en particulier celles émanant des pays qui en ont le plus besoin, au Sud.

21. Très tôt, je me suis aussi intéressée aux problématiques des pays et des institutions régionales des autres continents et en particulier de l'Asie et de l'Amérique latine. C'est ainsi qu'une première mission en Asie, au Bangladesh et au Sri Lanka, en août 2000, m'a permis de prendre des contacts fructueux avec les autorités de ces pays, de bien mesurer l'ampleur des problèmes auxquels ils sont confrontés et d'entendre de ces autorités ce qu'elles attendent de l'OIM. Le forum régional de l'APC a été l'occasion d'élargir l'horizon de mes contacts et de bien appréhender les effets de cette concertation. Je prévois de me rendre en 2001 au Vietnam, au Laos, au Cambodge et en Thaïlande, aux Philippines et en Malaisie.

22. Pour ce qui concerne le Moyen Orient, je me suis rendu cette année à Djeddah pour établir des relations avec la Banque Islamique de Développement. Les contacts sont très prometteurs : nous prévoyons que cette institution finance prochainement certains de nos projets. Toujours au Moyen-Orient, rendez-vous a été pris avec les autorités du Yémen en janvier 2001 pour signer un accord avec ce pays.

23. **Dans un troisième et dernier temps**, je souhaiterais vous faire part de ma vision des choses en ce qui concerne l'avenir.

a) Après l'Amérique latine, pour bien ancrer l'Afrique dans les pratiques de l'OIM, nous avons pensé qu'un document stratégique était nécessaire. Un tel exercice n'est pas simple. Il est en plus délicat et c'est la raison pour laquelle nous entendons procéder par étapes et par consultations successives. La première version élaborée par l'OIM fait partie des documents du Conseil. Nous sommes à votre écoute pour recevoir vos commentaires et vos suggestions. Nous espérons pouvoir, sur cette base établir une version améliorée sur laquelle il sera possible de bâtir un plan d'action à court, moyen et long termes.





- b) En ce qui concerne les pays en développement en général, je suis convaincue de la nécessité de renforcer les pays dans leur capacité à gérer les phénomènes migratoires. Beaucoup de pays ont besoin de former leurs fonctionnaires, de mettre en place des circuits de collecte et d'analyse de données sur les déplacements de populations qu'ils se situent à l'intérieur de leur territoire national, à travers leurs frontières avec les pays voisins ou bien encore vers des pays plus lointains. Ce n'est que si ces structures existent et sont fonctionnelles que ces pays pourront définir et appliquer une politique en matière de migrations. Ces formations s'étendent à la formation de personnels spécialisés dans la gestion des populations les plus "à risques" comme les femmes et les enfants qui méritent une attention particulière. Notre sentiment est que ce type d'action, primordiale pour tous les pays en développement qui en ont besoin, doit se faire à l'échelle régionale, en partenariat avec les organisations dont les pays se sont dotés. C'est ainsi que l'OIM doit promouvoir des "Dialogues régionaux" susceptibles d'améliorer la diplomatie et les processus consultatifs entre pays d'une même région. Il en est ainsi du "MIDSA" avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Après l'appel de Dakar d'octobre 2000, il pourrait en être de même en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est (le Maghreb étant compris dans l'espace méditerranéen).
- c) Ensuite, notre programme RQAN (Return of Qualified African Nationals) va nous donner l'occasion de développer et de tester **en Afrique** de nouveaux concepts. En effet, ce programme qui a forgé une part importante de notre notoriété en matière de retours et qui a permis de ramener chez eux quelques 2000 volontaires hautement qualifiés depuis 1983, a été évalué par l'Union Européenne. Les recommandations de cette évaluation ont porté non seulement sur la poursuite de ce programme mais aussi sur l'élargissement du partenariat. L'OIM souhaite que cette nouvelle phase du RQAN continue à aider les pays du Sud à accéder à leurs ressortissants qualifiés expatriés sur la base d'un volontariat au retour des individus, de besoins bien identifiés et d'accords négociés parfaitement clairs quant aux engagements entre les parties. L'OIM souhaite par ailleurs que cette nouvelle phase du RQAN soit innovante : 1) Qu'interviennent dans le processus de conceptualisation puis de mise en œuvre non seulement les gouvernements des pays bénéficiaires (pays d'origine) et des pays d'accueil mais aussi les associations de la diaspora (pays d'accueil) et d'anciens migrants (pays de retour) ainsi que toutes les forces qui agissent sur l'emploi en Afrique et en particulier le secteur privé du Sud comme du Nord (pour leurs investissements et les créations d'emplois conséquentes), la Banque Mondiale et les autres bailleurs de fonds publics, bilatéraux et multilatéraux, qui, à travers les plans d'ajustement structurel (PAS) et d'autres conditionnalités, limitent la masse salariale du secteur publique des pays de retour, 2) Que le Programme intéresse aussi bien les ressortissants du pays d'origine que les anciens ressortissants (ayant pris une autre nationalité), 3) Que le retour puisse être temporaire et/ou séquencé, voire virtuel, 4) Que l'accent puisse être mis sur les pays francophones qui ont été quelque peu délaissés dans les phases précédentes, etc. Le séminaire de reconceptualisation prévu la semaine prochaine à Libreville, au Gabon, intéressera tous les intervenants potentiels et l'OIM à travers des experts qualifiés tant des gouvernements et institutions du Nord et du Sud que du secteur privé et de la société civile (ONG de la diaspora notamment).
- d) En ce qui concerne l'Asie et l'Amérique latine, ce sont les grandes problématiques des pays et des institutions régionales de cette région qui m'interpellent : le règlement des situations post-conflit, le trafic des êtres humains, la situation particulière des femmes et des enfants, les pandémies qui accompagnent les migrations, etc. Je visiterai un certain nombre de pays de ces

régions en 2001. Une visite sur le terrain est toujours une expérience enrichissante : elle permet de connaître les hommes et les institutions et donc de mieux travailler avec.

Le processus de Puebla a été et restera exemplaire. Je compte participer aux rencontres régionales qui permettent, en la matière, de visualiser globalement l'ensemble des problématiques relatives à la gestion des migrations.

- e) Enfin, d'une manière générale, nous souhaitons faire progresser la prise en compte de l'expertise de l'OIM partout où cela est pertinent et en particulier dans les agendas des principales agences du système des Nations Unies ou des grandes institutions internationales. Ainsi, à l'exemple de notre participation, cette année, à la réunion de Durban sur le VIH-SIDA, nous souhaitons être associés aux débats mondiaux majeurs comme celui qui va réunir les pays les moins avancés en mai 2001 à Bruxelles à l'initiative de la CNUCED ou continentaux comme le sommet des Chefs d'Etat de l'OUA en Zambie en juillet 2001 ou encore la Conférence mondiale contre le racisme prévue par l'ONU en 2001 à Durban (Afrique du Sud).

24. Au-delà de la recherche de nouveaux moyens financiers, nous cherchons à améliorer notre image politique, la reconnaissance de notre savoir-faire et, finalement, la prise en compte des grands défis qui accompagnent les mouvements migratoires dans le monde et le développement de nos pays. C'est une tâche difficile à laquelle je compte, aux côtés du Directeur Général, contribuer de toutes mes forces.